

-J//L.-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
SERVICE DES AFFAIRES INDIGENES

Usumbura, le 8 mai 1959.-

OBJET :

N° 22120/ 03571 /2.094.-

Age de paiement
de l'impôt

- TRANSMIS copie pour information à :
- Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.-
 - Monsieur le Résident de l'Urundi à KITEGA.-

A Monsieur l'Administrateur de Territoire
(TOUS) de et à KIBUNGU.

KIBUNGO



3888

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de rappeler à votre bonne attention et pour autant que de besoin, les directives contenues dans ma lettre n° 211/07979/4673 en date du 8 Octobre 1957 et ses annexes, dont veuillez trouver copie en annexe.

Je vous rappelle, une fois de plus, qu'il y a lieu d'appliquer la législation de manière largement humaine, surtout à l'égard des vieillards.

LE VICE-GOUVERNEUR GENERAL,
GOUVERNEUR DU RUANDA-URUNDI,

Jean-Paul HARROY.-